

Les oiseaux de la « Suisse normande ». Enquête naturaliste 2023

Par Jean-Pierre Aumont

Dates de prospection

8 et 9 avril 2023
10 et 11 Juin 2023

Résumé

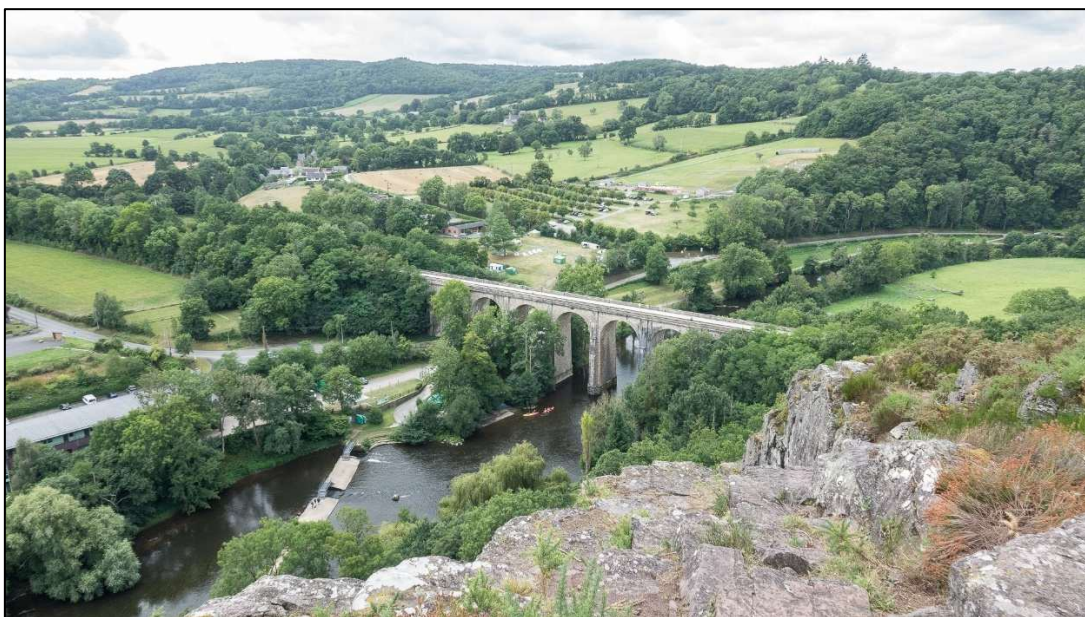
LA LPO NORMANDIE A CONDUIT UNE ENQUETE NATURALISTE, organisée sur deux week-ends en avril et en juin 2023, dans la vallée de l'Orne et du Noireau, l'un de ses affluents. C'est une région accidentée de la Basse-Normandie baptisée Suisse normande au XIX^e siècle.

L'objectif de cette analyse est d'évaluer la richesse avifaunistique de cette vallée.

Les prospections réalisées au printemps 2023 ont permis de contacter **84 espèces d'oiseaux** dont certaines sont simplement notées pour information mais n'entrent pas dans cette analyse des populations nicheuses. Ce sont des espèces hivernantes ou nicheuses hors du secteur étudié ou bien encore simplement de passage ou en stationnement.

Parmi-elles, **78 espèces** ont montré des signes d'une reproduction probable ou certaine et nous avons obtenu suffisamment de données pour **57 espèces** qui ont conduit à une densité de **247 couples/km²**. Par extrapolation, nous obtenons environ 37 000 couples potentiels, toutes espèces confondues, sur le secteur étudié de 150km².

La comparaison avec six autres vallées déjà étudiées montre que, pour la vallée de l'Orne, la richesse spécifique est dans la moyenne alors que la densité paraît supérieure à celle des autres vallées.



Paysage de la Suisse normande (photo J.-P. Aumont)

Introduction

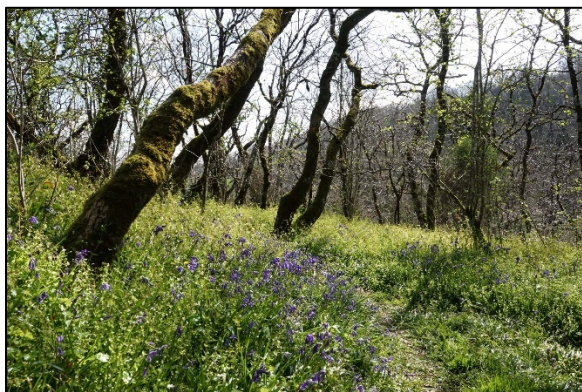
D' ASPECT PRESQUE MONTAGNARD cette région a pris le nom de Suisse normande à la faveur du développement touristique.

La DREAL de Normandie, dans son Atlas des paysages, fait une description détaillée de cette région, précisant qu'il existe 2 structures de paysage :

« *Les gorges de l'Orne et les vallonnements bocagers, ondulés et cloisonnés.*

La frange nord qui dessine un ruban d'environ 1 km de large le long de l'Orne, tranche très fortement avec le reste de l'unité paysagère. Quelques affluents fortement encaissés de l'Orne tels que le Noireau, la Vère, la Baize, la Gine ou la Rouvre, partagent, à une échelle plus restreinte, les caractéristiques paysagères des gorges : paysages verticaux, coteaux boisés et resserrés, affleurements rocheux. Une rupture de pente très franche, entre le plateau bosselé et le lit majeur de l'Orne (passage de 180 m à 65 m d'altitude sur un transect de 300 m au niveau de Ménil-Hermei), dessine des gorges aux coteaux boisés et aux affleurements rocheux nombreux et spectaculaires. La Roche d'Oëtre et les gorges de Saint-Aubert font figures d'images de référence de ces paysages de Suisse Normande ... ».

C'est la partie la plus sinueuse et escarpée de l'Orne qui est la cible de notre enquête. Elle constitue une zone biogéographique unique en Normandie.



Coteau boisé avec jacinthes



Cultures (photos M. Noël)



Fond de vallée



Vue de la roche à Bunel (photos M. Noël)

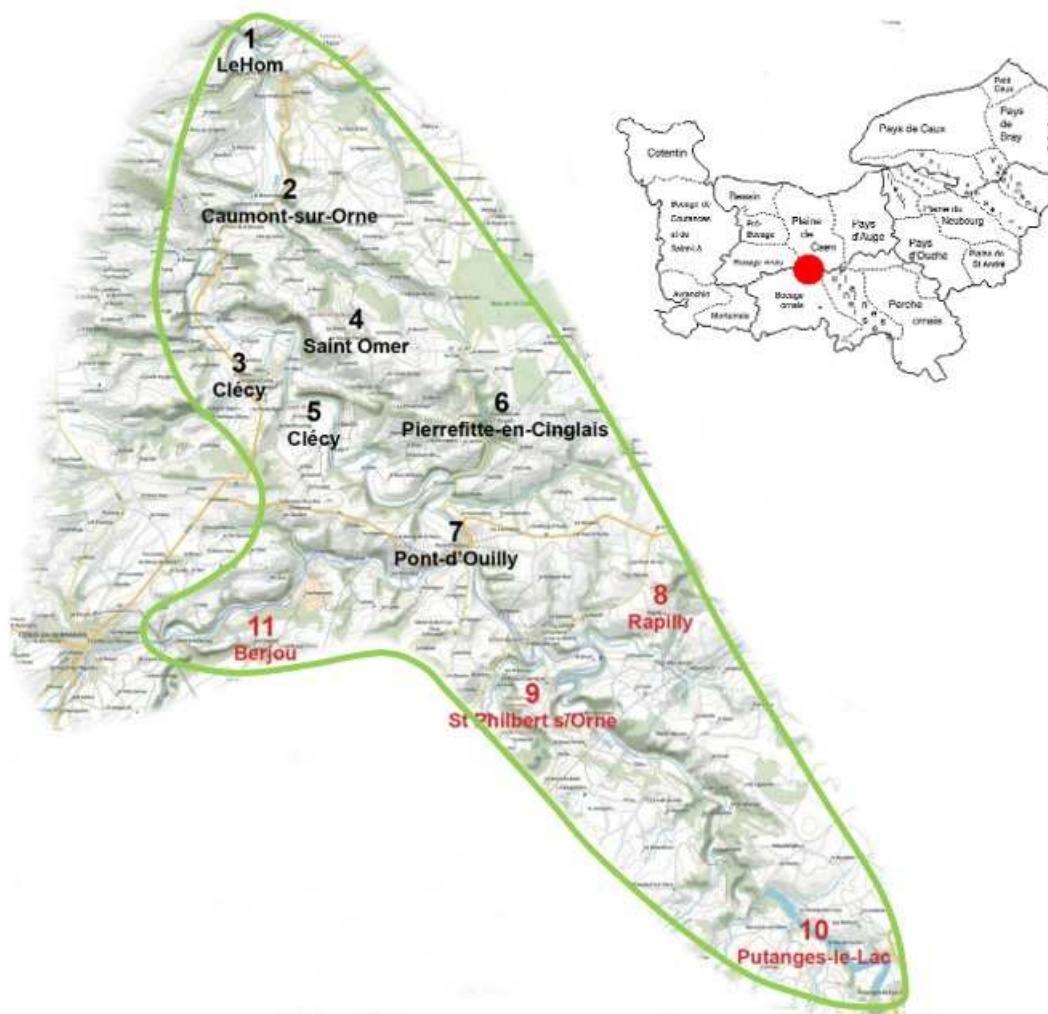
La « Vallée de l'Orne et ses affluents » est une zone Natura 2000 depuis 2010. Cela concerne une douzaine de communes et un site classé, *l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Roche d'Oëtre et des Gorges de la Rouvre*, incluant une ZNIEFF II de 126 ha située sur la commune de Saint Philbert-sur-Orne. La Boucle du Hom et les Rochers du parc sont d'autres sites remarquables.

Méthodologie

L'enquête s'est déroulée au printemps 2023, entre les communes de Thury-Harcourt et Putanges-le-Lac, situées respectivement sur les départements du Calvados (14) et de l'Orne (61).

Entre ces deux communes, la vallée de l'Orne court sur près de 50 km. A cela nous avons ajouté une partie de la vallée du Noireau, son affluent, sur environ 10 km. Ainsi, on peut estimer à 150 km², la superficie de ce secteur d'étude. Sur celui-ci, nous avons sélectionné 11 zones représentatives, chacune parcourue par un petit groupe de personnes, sous la conduite d'un naturaliste expérimenté.

Elles sont matérialisées sur la carte (figure 1), par 11 points positionnés sur les communes les plus proches.



*Figure 1 : Carte du secteur étudié avec les 11 zones prospectées (Source Géoportail)
En noir les communes du Calvados et en rouge les communes de l'Orne.*

Ce sont 84 espèces qui ont été vues ou entendues, durant cette enquête, grâce aux 33 participants cités à la fin de cette étude.

Comme ce sont les nicheurs qui sont comptabilisés, nous avons choisi le mois d'Avril pour contacter le maximum d'oiseaux chanteurs précoces, et le mois de juin pour confirmer leur présence et contacter les espèces nicheuses tardives.

Tableau 1 : Synthèse des zones prospectées

Zone N°	Communes associées aux zones prospectées	Département	Avril	Juin
			Superficies prospectées (km ²)	
1	Thury-Harcourt / Le Hom	14	1,2	1,1
2	Caumont-sur-Orne	14	1,3	1,4
3	Clécy	14	1,6	1,9
4	Saint Omer	14	1,3	1,1
5	Clécy	14	1,3	0,8
6	Pierrefitte-en-Cinglais	14	1,5	1,4
7	Pont d'Ouilly	14	2,0	1,5
8	Rapilly	61	1,5	1,5
9	Saint-Philbert-sur-Orne	61	1,0	1,4
10	Putanges-le-lac	61	1,2	1,2
11	Berjou	61	1,6	1,0
Superficie totale prospectée (km ²)			15,4	14,3
Superficie estimée du secteur étudié (km ²)			150	
Rapport surface prospectée / surface du secteur (%)			10%	10%
Durée totale de prospection des 11 zones (heures)			60	55

Pour ces enquêtes en zones biogéographiques, le Conseil scientifique de la LPO Normandie a fixé une méthodologie permettant de compter les oiseaux au cours des parcours sur zone (NOËL 2017). Il est précisé que l'on peut évaluer les effectifs dès lors que la densité minimale pour une espèce atteint 0,1 couple par km² et que la fréquence est supérieure à 30 %.

Sur chaque zone échantillon, le recensement des oiseaux s'effectue toujours de la même manière de façon à pouvoir effectuer des comparaisons temporelles ou spatiales. Les observateurs comptabilisent tous les contacts le long d'un transect, par l'observation visuelle ou l'écoute des chants et des cris (LPO NORMANDIE 2020).

L'analyse repose sur les critères de fréquence, de densité et d'abondance. Rappelons que :

- **La fréquence** mesure la présence de l'espèce sur la zone étudiée. 100 % signifie que l'espèce a été contactée sur toutes les zones échantillon.
- **La densité** est l'expression du nombre de couples contactés rapporté à l'unité de surface (nombre de couples par km²).
- **L'abondance** correspond aux effectifs estimés sur le territoire étudié. Elle est calculée à partir de la densité issue directement des observations du terrain.

Précisons qu'un correctif est appliqué pour déterminer la densité de certaines espèces qui occupent un vaste territoire en période de reproduction. Il en est ainsi pour l'Autour des palombes, la Buse variable, le Faucon crécerelle, le Faucon hobereau, le Busard Saint-Martin, l'Épervier d'Europe et le Pic noir.

Parmi les 84 espèces d'oiseaux contactées sur les 11 zones durant les 2 prospections :

- 6 sont ne sont pas nicheuses sur le secteur (de passage, hivernants ou nicheurs hors du secteur étudié). Ce sont la Cigogne noire, le Grand cormoran, le Héron cendré, le Traquet motteux, le Pipit farlouse et le Pouillot fitis.
- 78 sont nicheuses probables ou certaines, mais pour les calculs d'abondance, nous écartons 21 espèces puisque leur densité est inférieure à 0,1 couple/km².

Restent 57 espèces qui peuvent être quantifiées en densité et en abondance puisqu'elles satisfont aux critères de la méthode.

Synthèse des résultats pour l'avifaune.

Les résultats recueillis au cours de ces 4 jours de prospection en avril et juin, sont résumés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Synthèse des résultats			
Résumé des données remarquables en Suisse normande	Avril	Juin	Synthèse Mars/Juin
Nombre total d'espèces contactées	69	75	84
Nombre d'espèces nicheuses probables ou certaines	61	72	78
Nombre d'espèces retenu pour le calcul des fréquences et densités			57
Densité en nombre de couples par km ²			247
Nombre de couples sur la superficie prospectée (15 km ²)			3 705
Nombre de couples estimés sur la superficie du secteur étudié (150 km ²)			37 050

Fréquence

La fréquence atteint 100 % pour 25 espèces qui font partie des oiseaux les plus communs et dont la plupart sont généralistes (ou ubiquistes) et qui sont présentes dans divers milieux.

Tableau 3 : Fréquence des 78 espèces nicheuses					
	Espèce	Fréquence (%)	Espèce	Fréquence (%)	
1	Accenteur mouchet	100	40	Pipit des arbres	73
2	Bergeronnette grise	100	41	Rougequeue à front blanc	73
3	Bruant zizi	100	42	Serin cini	73
4	Buse variable	100	43	Geai des chênes	64
5	Corneille noire	100	44	Gobemouche gris	64
6	Etourneau sansonnet	100	45	Martinet noir	64
7	Faisan de Colchide	100	46	Mésange nonnette	64
8	Fauvette à tête noire	100	47	Roitelet huppé	64
9	Grimpereau des jardins	100	48	Alouette lulu	55
10	Grive musicienne	100	49	Fauvette des jardins	55
11	Hirondelle rustique	100	50	Gallinule poule d'eau	55
12	Linotte mélodieuse	100	51	Roitelet triple-bandeau	55
13	Merle noir	100	52	Bruant jaune	45
14	Mésange bleue	100	53	Canard colvert	45
15	Mésange charbonnière	100	54	Fauvette grisette	45
16	Moineau domestique	100	55	Bouvreuil pivoine	36
17	Pic épeiche	100	56	Coucou gris	36
18	Pie bavarde	100	57	Tarier pâtre	36
19	Pigeon ramier	100	58	Corbeau freux	27
20	Pinson des arbres	100	59	Pic épeichette	27
21	Pouillot véloce	100	60	Tourterelle des bois	27

Tableau 3 : Fréquence des 78 espèces nicheuses

Espèce		Fréquence (%)	Espèce		Fréquence (%)
22	Rougegorge familier	100	61	Busard Saint-Martin	18
23	Sittelle torchepot	100	62	Caille des blés	18
24	Troglodyte mignon	100	63	Chevêche d'Athéna	18
25	Verdier d'Europe	100	64	Epervier d'Europe	18
26	Chardonneret élégant	91	65	Grosbec casse-noyaux	18
27	Grive draine	91	66	Pic noir	18
28	Pic vert	91	67	Pie-grièche écorcheur	18
29	Rougequeue noir	91	68	Pigeon colombin	18
30	Tourterelle turque	91	69	Bondrée apivore	9
31	Alouette des champs	82	70	Bruant proyer	9
32	Faucon crécerelle	82	71	Chouette hulotte	9
33	Hypolaïs polyglotte	82	72	Effraie des clochers	9
34	Mésange à longue queue	82	73	Faucon hobereau	9
35	Pic mar	82	74	Faucon pèlerin	9
36	Pigeon biset	82	75	Fauvette babillarde	9
37	Bergeronnette des ruisseaux	73	76	Martin-pêcheur d'Europe	9
38	Choucas des tours	73	77	Mésange huppée	9
39	Hirondelle de fenêtre	73	78	Perdrix grise	9

Parmi ces 78 espèces nicheuses, 21 (en bleu dans le tableau 3) sont insuffisamment contactées pour être quantifiées dans cette étude. C'est le cas notamment des rapaces nocturnes (la Chouette hulotte, la Chevêche d'Athéna et l'Effraie des clochers) qui sont en marge de l'enquête car non prospectés la nuit, ainsi que les espèces spécialisées des plaines (la Perdrix grise, la Caille des blés, le Bruant proyer et le Busard Saint-Martin dont la fréquence est trop faible pour être prise en considération).



Cigogne noire (photo Y. Leveau)

La Cigogne noire (*Ciconia nigra*) Espèce nicheuse en Suisse normande ?

Le 11 juin 2023, un adulte a été vu s'alimenter dans la vallée de la Baize près de Rappilly, puis le même jour et dans le même secteur trois individus sont passés en vol. A cette période, il est possible que cette espèce soit nicheuse en Suisse Normande, région qui a une bonne couverture forestière et de nombreux cours d'eau. C'est une espèce rare qui couvre un grand territoire.

Densités

Les relevés effectués lors des prospections d'avril et de juin ont permis de calculer des densités en nombre de couples par km² pour les 57 espèces du tableau 4.

Tableau 4 : Densités en couples/km² pour les 57 espèces nicheuses					
	Espèce	Densité		Espèce	Densité
1	Fauvette à tête noire	23,0	30	Bergeronnette grise	2,0
2	Pinson des arbres	20,4	31	Martinet noir	1,9
3	Rougegorge familier	18,1	32	Pie bavarde	1,7
4	Pouillot véloce	16,8	33	Verdier d'Europe	1,6
5	Merle noir	15,1	34	Hypolaïs polyglotte	1,6
6	Troglodyte mignon	13,0	35	Buse variable	1,6
7	Pigeon ramier	12,8	36	Fauvette des jardins	1,5
8	Moineau domestique	12,1	37	Pic vert	1,4
9	Mésange bleue	10,5	38	Rougequeue noir	1,3
10	Mésange charbonnière	9,2	39	Gobemouche gris	1,3
11	Grive musicienne	5,4	40	Fauvette grisette	1,3
12	Accenteur mouchet	5,2	41	Grive draine	1,3
13	Corneille noire	5,1	42	Mésange à longue queue	1,2
14	Hirondelle rustique	4,6	43	Geai des chênes	1,1
15	Choucas des tours	4,3	44	Pic mar	1,0
16	Grimpereau des jardins	4,0	45	Faucon crécerelle	0,9
17	Linotte mélodieuse	3,4	46	Canard colvert	0,9
18	Etourneau sansonnet	3,3	47	Pipit des arbres	0,8
19	Bruant zizi	3,3	48	Serin cini	0,7
20	Chardonneret élégant	3,2	49	Mésange nonnette	0,7
21	Pic épeiche	3,1	50	Coucou gris	0,6
22	Pigeon biset	3,1	51	Roitelet huppé	0,5
23	Rougequeue à front blanc	3,0	52	Bruant jaune	0,5
24	Faisan de Colchide	2,9	53	Bergeronnette des ruisseaux	0,5
25	Hirondelle de fenêtre	2,7	54	Alouette lulu	0,4
26	Sittelle torchepot	2,7	55	Gallinule poule d'eau	0,4
27	Alouette des champs	2,7	56	Bouvreuil pivoine	0,3
28	Tourterelle turque	2,6	57	Tarier pâtre	0,3
29	Roitelet triple-bandeau	2,2		Nombre total de couples/km²	247

En tête du tableau, nous avons les 10 espèces les plus communes et les plus abondantes. Les picidés, groupe typique des zones boisées sont également bien représentés : le Pic épeiche avec 3,1 couples/km² est le plus répandu, suivi du Pic vert (1,4 couple/km²) et du Pic mar (1 couple/km²). Le Pic noir, qui possède un grand territoire, a été entendu sur 2 zones. Le Pic épeichette, qui ne figure pas dans le tableau 4, a été contacté sur seulement 3 zones sur 11.

Afin de représenter simultanément la fréquence et la densité pour chaque nicheur, nous proposons pour les 57 espèces, le graphique ci-dessous séparé en 2 parties (Figures 2a et b).

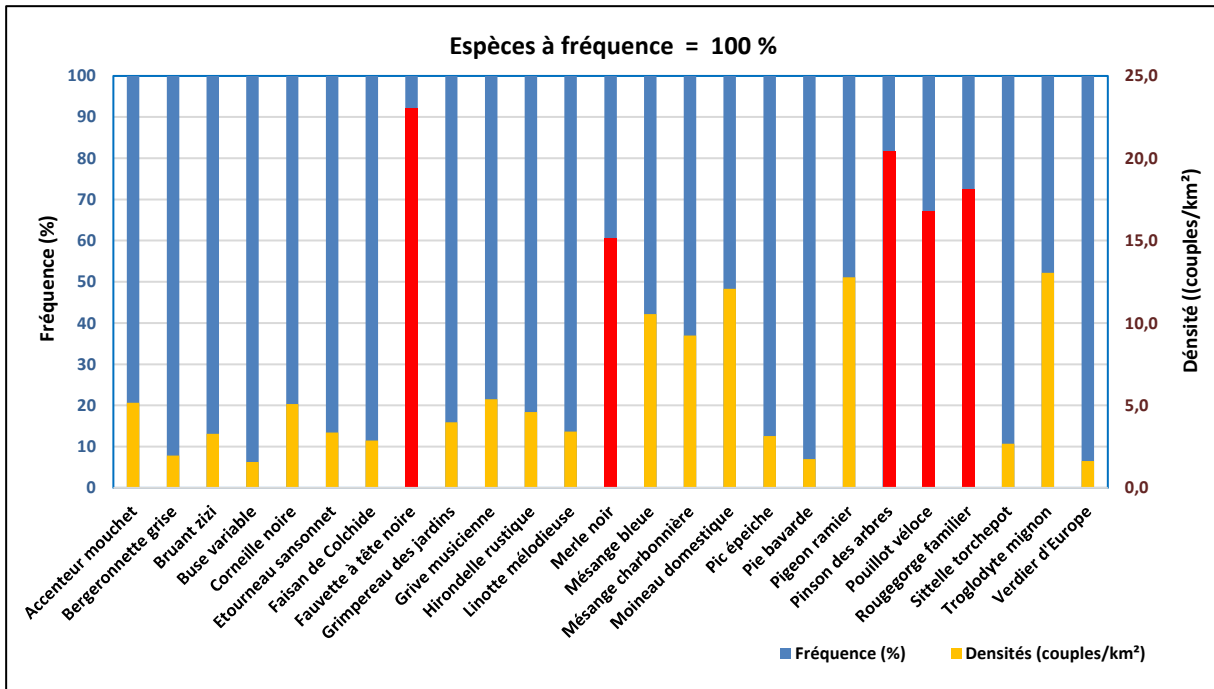


Figure 2a : Fréquences et densités des espèces à fréquence de 100 %.

Nous voyons que parmi les 25 espèces omniprésentes, cinq d’entre-elles (Fauvette à tête noire, Merle noir, Pinson des arbres, Pouillot véloce et Rougegorge familier – en rouge) présentent les densités les plus élevées, entre 15 et 20 couples/km². D’autres espèces comme la Bergeronnette grise, la Buse variable, la Pie bavarde sont aussi omniprésentes mais avec de faibles effectifs pour des raisons diverses (prédateurs ayant un grand territoire, espèces spécialisées en fort déclin, disparition des ressources alimentaires, etc...).

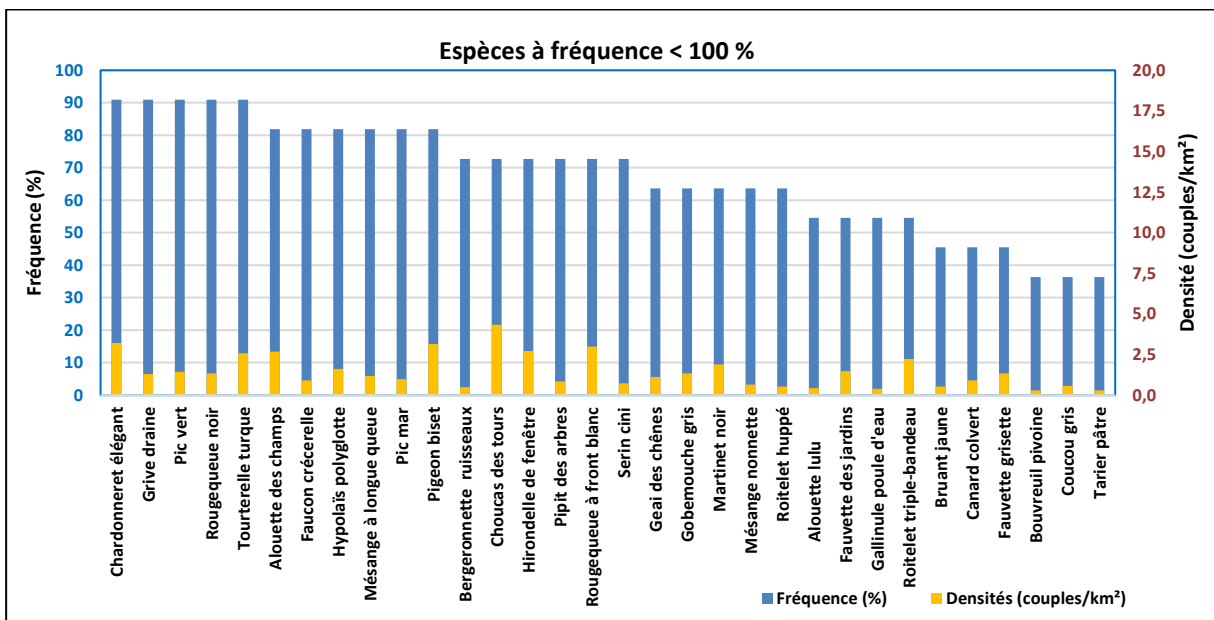


Figure 2b : Fréquences et densités des espèces à fréquence inférieure à 100 %.

Notons que le **Verdier d’Europe** est contacté sur les 11 zones, mais jamais en grand nombre d’où une densité basse (F = 100 % et D = 1,6 couple/km²). L’enquête STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) le note en fort déclin en France car il a perdu plus de la moitié de ses effectifs depuis 2001 (source Vigie-Nature).

Comparaison avec nos enquêtes précédentes.

- *Richesse spécifique*

Le tableau 5, associé à la figure 3, présente sept vallées déjà étudiées (MALVAUD 2017a, 2017b, AUMONT *et al.* 2020, AUMONT 2022, MALVAUD et AUMONT 2017). Comparons le nombre d'espèces nicheuses dans ces milieux similaires. La diversité de la vallée de l'Orne se situe près de la moyenne en nombre d'espèces par rapport aux autres vallées prospectées.

Tableau 5 : Nombre d'espèces nicheuses par vallée							
Nombre d'espèces nicheuses	Vallées Charentonne & Guiel (2015)	Haute vallée de la Touques (2022)	Vallée de l'Orne (2023)	Vallée de l'Andelle (2019)	Valleuses de la côte d'Albâtre (2016)	Vallée de l'Avre (2022)	Vallée de Seine aval (2014)
	74	74	78	79	81	81	86

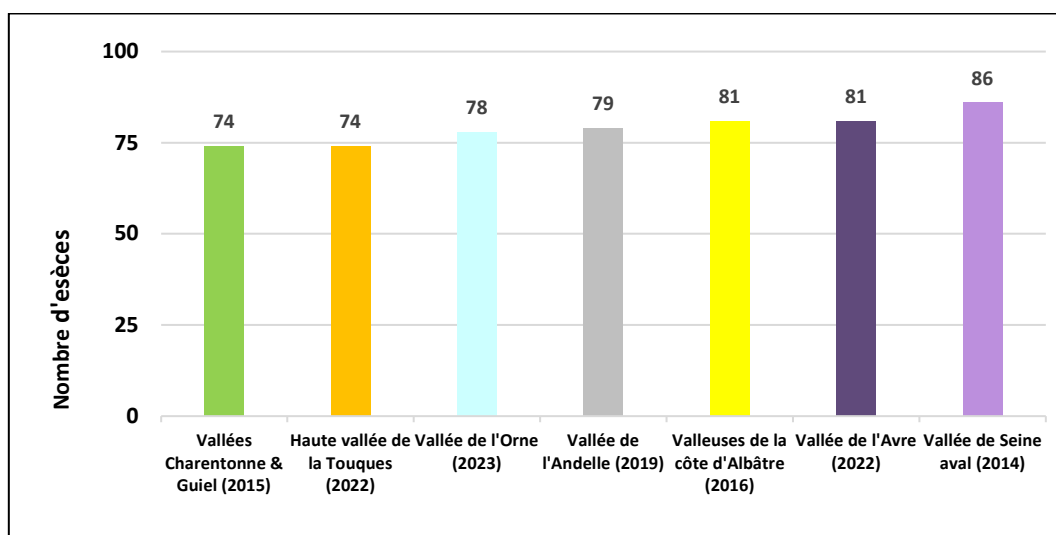


Figure 3 : Comparaison de la richesse spécifique entre chaque enquête

- *Abondance*

En cette période de reproduction nous comptons le nombre de couples rencontrés. Les transects effectués permettent de déterminer des densités qui sont comparées ci-dessous (tableau 6, figure 4).

Tableau 6 : Densité moyenne (couples/km ²)							
Densité moyenne (couples/km ²)	Vallée de l'Avre (2022)	Valleuses de la côte d'Albâtre (2016)	Vallée de l'Andelle (2019)	Haute vallée de la Touques (2022)	Vallée de Seine aval (2014)	Vallées Charentonne & Guiel (2015)	Vallée de l'Orne (2023)
	165	205	212	212	218	236	247

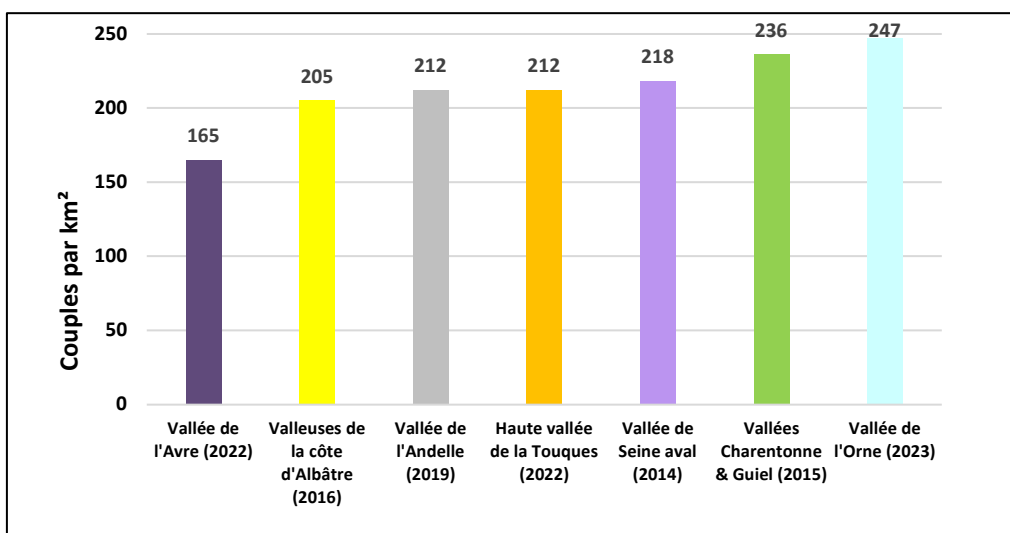


Figure 4 : Comparaison des densités entre chaque enquête

Remarques sur richesse spécifique et densité combinées

En examinant les figures 3 et 4, nous constatons que, pour la vallée de l'Orne, la richesse spécifique est dans la moyenne avec 78 espèces nicheuses alors que la densité de 247 couples/km² apparaît supérieure à celle des autres vallées.

Bien entendu, nous devons rester prudents dans la présentation de ce classement car ces zones biogéographiques ont été prospectées sur l'intervalle d'une quinzaine d'années.

D'autre part, il existe une certaine hétérogénéité parmi les secteurs étudiés. C'est ainsi que nous n'avons contacté aucun cygne tuberculé, ni aucun grèbe (huppé ou castagneux) en vallée d'Orne alors qu'ils sont présents en vallée d'Avre, sans doute en raison des différences géologiques importantes entre ces 2 vallées, encaissée pour l'une, plus élargie et plate pour l'autre. Toutes ces zones biogéographiques ne présentent pas la même mosaïque d'habitats et par conséquent le même cortège d'espèces.

Il pourrait être intéressant, lors d'une prochaine étude, de comparer le cortège de chaque vallée pour identifier les espèces qui diffèrent. Par exemple, le **Bruant zizi**, peu présent en vallée d'Avre (F=30 % et D=0,1 couples/km²), est bien représenté en vallée d'Orne (F=100 % et D=3,3 couples/km²). Cette espèce méridionale est en expansion en Normandie, peut-être en lien avec le réchauffement climatique.

A contrario, le **Bruant jaune**, espèce plutôt septentrionale, est bien présent en vallée d'Avre (F=90 % et D=1,4 couples/km²), tandis qu'il est moins contacté en vallée d'Orne (F=45 % et D= 0,5 couples/km²).



Bruant zizi



et *Bruant jaune* (photos J.-P. Aumont)

Intérêt patrimonial (pour les 78 espèces nicheuses)

Rappelons que désigner une espèce patrimoniale est une notion subjective qui attribue un intérêt fort à une espèce qui peut être protégée, menacée ou rare. D'une manière générale et pour qualifier les espèces, l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) publie régulièrement des listes d'oiseaux avec une classification suivant des critères de menaces pesant sur ces espèces au niveau mondial, européen mais aussi en France et en région.

Les critères de la liste rouge de l'UICN et ceux de rareté en Normandie, sont résumés dans le tableau 7.

Tableau 7 : Critères de l'intérêt patrimonial				
Critères de la Liste Rouge de l'UICN		Critères de rareté		Nombre de couples en Normandie
Préoccupation mineure	LC	Très commun	TC	> 100 000
Quasi menacé	NT	Commun	C	10 001 à 100 000
Vulnérable	VU	Peu commun	PC	1001 à 10 000
En danger	EN	Assez rare	AR	101 à 1000
En danger critique	CR	Rare	R	51 à 100
		Très rare	TR	0 à 50

Tableau 8 : Statut des 78 espèces nicheuses							
Espèces nicheuses		Liste rouge UICN région	Critère de rareté en normandie	Espèces nicheuses		Liste rouge UICN région	Critère de rareté en normandie
1	Alouette lulu	LC	R	40	Rougegorge familier	LC	TC
2	Bergeronnette grise	LC	C	41	Rougequeue à front blanc	LC	PC
3	Bruant zizi	LC	C	42	Rougequeue noir	LC	C
4	Buse variable	LC	PC	43	Sittelle torchepot	LC	C
5	Canard colvert	LC	C	44	Tourterelle turque	LC	TC
6	Chevêche d'Athéna	LC	PC	45	Troglodyte mignon	LC	TC
7	Choucas des tours	LC	C	46	Accenteur mouchet	NT	TC
8	Chouette hulotte	LC	C	47	Bergeronnette des ruisseaux	NT	PC
9	Corneille noire	LC	TC	48	Bondrée apivore	NT	AR
10	Etourneau sansonnet	LC	TC	49	Bouvreuil pivoine	NT	C
11	Faisan de Colchide	LC	C	50	Bruant proyer	NT	C
12	Fauvette à tête noire	LC	TC	51	Caille des blés	NT	PC
13	Fauvette grisette	LC	C	52	Corbeau freux	NT	C
14	Gallinule poule d'eau	LC	C	53	Coucou gris	NT	C
15	Geai des chênes	LC	C	54	Effraie des clochers	NT	PC
16	Gobemouche gris	LC	C	55	Epervier d'Europe	NT	PC
17	Grimpereau des jardins	LC	C	56	Faucon crécerelle	NT	PC
18	Grive draine	LC	C	57	Fauvette babillarde	NT	AR
19	Grive musicienne	LC	TC	58	Linotte mélodieuse	NT	TC
20	Grosbec casse-noyaux	LC	PC	59	Martin-pêcheur d'Europe	NT	AR
21	Hypolaïs polyglotte	LC	C	60	Pipit des arbres	NT	C
22	Merle noir	LC	TC	61	Roitelet huppé	NT	C
23	Mésange à longue queue	LC	C	62	Tarier pâtre	NT	C

Tableau 8 : Statut des 78 espèces nicheuses

Espèces nicheuses		Liste rouge UICN région	Critère de rareté en normandie	Espèces nicheuses		Liste rouge UICN région	Critère de rareté en normandie
24	Mésange bleue	LC	TC	63	Alouette des champs	VU	C
25	Mésange charbonnière	LC	TC	64	Bruant jaune	VU	C
26	Mésange huppée	LC	C	65	Busard Saint-Martin	VU	AR
27	Mésange nonnette	LC	C	66	Chardonneret élégant	VU	C
28	Moineau domestique	LC	TC	67	Faucon hobereau	VU	AR
29	Pic épeiche	LC	C	68	Fauvette des jardins	VU	C
30	Pic mar	LC	PC	69	Hirondelle de fenêtre	VU	C
31	Pic noir	LC	AR	70	Hirondelle rustique	VU	TC
32	Pic vert	LC	C	71	Martinet noir	VU	C
33	Pie bavarde	LC	C	72	Perdrix grise	VU	C
34	Pigeon biset	LC	TC	73	Pic épeichette	VU	PC
35	Pigeon colombin	LC	PC	74	Pie-grièche écorcheur	VU	R
36	Pigeon ramier	LC	TC	75	Serin cini	VU	PC
37	Pinson des arbres	LC	TC	76	Tourterelle des bois	VU	C
38	Pouillot véloce	LC	TC	77	Verdier d'Europe	VU	TC
39	Roitelet triple-bandeau	LC	C	78	Faucon pèlerin	EN	R

Le tableau 8 montre les résultats suivants :

- 45 espèces sont de préoccupation mineure (LC) soit 58 % parmi les espèces nicheuses.
- 17 espèces sont quasi-menacées (NT) soit 22 %,
- 15 espèces sont vulnérables (VU) soit 19 %
- 1 espèce, le Faucon pèlerin, est classée en danger (EN) sur la Normandie mais une nouvelle évaluation pourrait être plus favorable du fait des efforts portés pour sa protection.

Une étude plus approfondie, étendant la prospection en période inter-nuptiale, permettrait d'évaluer les sites étudiés selon ces critères de vulnérabilité en 5 niveaux définis par MALVAUD (à paraître).

Tableau 9 : Classement patrimonial		
Niveaux		Critères
5	Très fort	☞ Au moins 1 espèce CR ou EN
		☞ Ou 3 espèces VU
4	Fort	☞ Au moins 1 espèce VU
		☞ Au moins 15 espèces NT
3	Moyen	☞ Au moins 10 espèces NT
2	Faible	☞ Au moins 1 espèce NT
1	Très faible	☞ Uniquement des espèces LC

Il apparaît que pour cette étude limitée à la période de reproduction, nous avons déjà un nombre de critères suffisamment important pour considérer la Suisse normande comme une entité régionale à très fort enjeu patrimonial.

Conclusion

C'est avec plaisir et curiosité que nous avons parcouru les paysages accidentés et bocagers de la Suisse normande, le long de la vallée de l'Orne entre Thury-Harcourt et Putanges-le-lac.

Sur le plan ornithologique, nous y avons relevé **78 espèces nicheuses probables ou certaines**. Parmi-elles **57** ont permis de déterminer une densité de **247 couples par km²**. Cela nous a conduit à estimer **37 000 couples**, toutes espèces confondues, sur un territoire considéré homogène de 150 km².

En comparaison avec d'autres vallées, nous voyons que sa richesse spécifique se situe dans la moyenne tandis qu'elle montre la plus forte densité.

Si cette vallée présente des qualités naturelles exceptionnelles, nous remarquons une transformation progressive des paysages, avec l'extension de cultures intensives au détriment des prairies. Ainsi, certaines petites parcelles entourées de haies bocagères risquent de disparaître. Si cette évolution se confirme et s'amplifie, il y aura inévitablement un impact négatif sur la flore et la faune.



L'élevage bovin de plein air est encore pratiqué mais la monoculture de maïs se développe jusqu'aux abords de l'Orne. (photos J.-P. Aumont).

Remerciements

La LPO Normandie remercie les observateurs qui ont participé à cette enquête naturaliste.

Aumont Jean-Pierre	Girard Anne	Lemenach Ginette	Souchay Marie-Odile
Aumont Martine	Girard Philippe	Lemonnier Claire	Souchay Thierry
Bakhtaoui Jonathan	Gournaud Clarisse	Leprévost Isabelle	Szwaicer Hervé
Boissière Daniele	Grège Agnès	Lery Richard	Tranchard Sylviane
Challemel Olivier	Grège Richard	Malvaud Frédéric	Vanhonsebrouck Bénédicte
Challemel Véronique	Hyernard Christophe	Pesquet Elisabeth	Vigouroux Gérard
Doré Marielle	Momplay Joachim	Noël Myriam	
Etienne Yann	Lebrun Agathe	Pimont Laure	
Frodello Anne-Laure	Lécuyer Benoit	Rollet Thérèse	

Quelques papillons

Les bénévoles « lépidoptéristes » ont profité de ces week-ends pour compter les papillons de jour (rhopalocères) (tableau 10).

En avril, 8 zones sur 11 ont permis de compter 13 espèces, avec un total de 176 individus. En juin, période plus favorable, 14 espèces ont été identifiées sur les 11 zones prospectées, pour un total de 407 imagos.

Papillon printanier, avec un fort effectif de 59 sujets, l'Aurore est principalement observé en avril. De même que le Paon du jour et le Citron, présents après leur sortie d'hivernage. Espèce commune, le

Myrtil est l'espèce phare du mois de juin avec 303 adultes comptés. ■

Tableau 10 - Rhopalocères identifiés

Espèce	Nombre d'imagos identifiés			Espèce	Nombre d'imagos identifiés		
	Avril (77 km)	Juin (69 km)	Total		Avril (77 km)	Juin (69 km)	Total
Aurore	59	0	59	Myrtil	0	303	303
Azuré des nerpruns	23	20	43	Paon du jour	11	0	11
Citron	29	1	30	Petite tortue	5	1	6
Cuivré commun	2	1	3	Piéride du chou	0	2	2
Cuivré fuligineux	0	1	1	Piéride de la rave	3	9	12
Demi-deuil	0	7	7	Piéride <i>sp</i>	10	0	10
Fadet commun (Procris)	0	16	16	Sylvaine	0	3	3
Gamma/Robert-le-diable	6	0	6	Tircis	20	28	48
Grande tortue	3	0	3	Vulcain	4	12	16
Machaon	1	3	4	TOTAL	176	407	583

Références

AUMONT J.-P. (2022). Les oiseaux de la vallée de l'Avre (Eure). Enquête ornithologique de 2022. *L'Oiseau libre*. 14 : 7-20.

AUMONT J.-P. (2023). Les oiseaux du « plateau de la haute vallée de la Touques ». Enquête ornithologique de 2022. *L'Oiseau libre*. 16 : 4-20.

AUMONT J.-P., FRODELLO A.-L., GREGE G., GREGE R. (2020). Les oiseaux de la vallée de l'Andelle (Seine-Maritime et Eure). Enquête ornithologique de 2019. *L'Oiseau libre*. 12 : 47-62.

DREAL NORMANDIE. Inventaire régional des paysages (Basse Normandie). Les unités de paysages. 3ème partie : paysages montueux et escarpés. UP 7.3.2. La Suisse Normande. Pages 750-761. http://www.donnees.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/UP/UP_732.pdf

MALVAUD F. (2017A). Les oiseaux de la vallée de la Seine-Aval (Seine-Maritime). Enquête ornithologique de 2014. *L'Oiseau libre*. 10 : 7-19.

MALVAUD F. (2017B). Les oiseaux des vallées de la Charentonne et de la Guiel (Eure et Orne). Enquête ornithologique de 2015. *L'Oiseau libre*. 10 : 20-33.

MALVAUD F., AUMONT J.-P. (2016). Les oiseaux nicheurs de la côte d'Albâtre (Seine-Maritime et Eure). Enquête ornithologique de 2016. *L'Oiseau libre*. 10 : 34-49.

NOËL M. (2017). Méthodologie des enquêtes ornithologiques de la LPO Normandie. *L'Oiseau libre*. 12 : 154.

LPO NORMANDIE. (2020). Guide de l'observateur. 18 pages. <https://lpo-normandie.fr/wp-content/ploads/2021/02/guide-observateur-2020.pdf>.

VIGIE NATURE. Le Verdier d'Europe. <https://www.vigienature.fr/fr/verdier-europe-3573>